



du 21 décembre 2022

Absents excusés : BIAU JM. - CALY M. - VAYSSIE L.

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

❖ TRAVAUX EN COURS

MEDIATHEQUE : Les travaux avancent bien, reste une partie importante avec les menuiseries intérieures.

Le confortement du mur du préau de l'école est commencé depuis le début du mois.

❖ ETUDE DE FAISABILITE CAFE RESTAURANT :

Comme convenu, le cabinet d'architecte Luche a rendu l'étude de faisabilité qui est présentée aux élus. Il s'agit d'une première ébauche et le projet reste à affiner. Une demande de DETR sera faite fin janvier.

❖ PLUI :

Le 6 décembre 2022 s'est tenue une réunion avec l'Oc'Téha, la CCI, la chambre d'agriculture et rural Concept. Au cours de cette réunion a été livré un diagnostic du territoire ; ce diagnostic a révélé certains points concernant l'habitat, la démographie, les équipements, etc.

❖ T.E.N. :

Monsieur Lombard revient sur cet engagement qui comprendra plusieurs actions. Au terme de cet exposé il est décidé d'organiser une réunion de « concertation citoyenne » en mairie de Saint-Laurent d'Olt, le mercredi 8 février 2022 à 14 heures.

❖ DELIBERATION :

Les élus devaient se prononcer sur le montant de l'attribution de compensation en révision libre, son montant est de 74 878 euros.

Adoptée à l'unanimité.

❖ QUESTIONS DIVERSES :

En vu du remplacement de Madame Dominique Vayssié, secrétaire, la mairie a diffusé une offre d'emploi qui a donné lieu à trois candidatures. Ces trois personnes ont été reçues par la commission de recrutement le mercredi 14 décembre 2022.

A l'issue de cette commission, ses membres ont décidé de retenir la candidature de Madame Lucie Delpuech, actuellement en poste au sein des agents de la commune.

La séance est levée à 22 heures 40.

Prochain conseil : le 25 janvier 2023